

Contact

Lise Bron
Tél. : 04 76 28 29 62
lise.bron@grenoble.cci.fr

**NOUVELLE
FORMATION**

Durée et dates

- **Durée** : 2 jours
- **Dates** : 22 et 29 septembre 2006.

Prix

- Prix net de taxe : 565 €



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE GRENOBLE

Formation marchés publics Pour une gestion efficace de vos marchés

Comment assurer une gestion technique, administrative et financière efficace de vos marchés privés ou publics : marchés de travaux, services, fournitures, études, maîtrise d'œuvre...

Objectifs

- Connaître les dispositions des C.C.A.G et/ou de la norme NFPO3001 relatives à l'exécution d'un marché.
- Maîtriser les prérogatives du maître de l'ouvrage ou de l'acheteur et les obligations du cocontractant.
- Apprécier les clauses des contrats
- Connaître les règles de la sous-traitance.
- Apprécier les conséquences des différents modes de dévolution des marchés sur l'exécution.
- Connaître la procédure de réception et les garanties.

Personnes concernées

- Toute personne amenée à assurer la gestion financière, administrative et technique d'un marché privé ou public.
- Pré-requis : Il est nécessaire d'avoir des notions élémentaires en matière de marchés public ou privé ou d'avoir suivi la formation "répondre à une appel d'offre de marchés publics".

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés théoriques, de discussions et d'échanges sur des exemples de marchés.
- Travail sur des études de cas et sur la base de plusieurs natures de marchés (travaux, études, prestations de services, fournitures...)
- Présentation de documents de gestion.

Programme

1. Rappels sur la réglementation des marchés publics

- Les différentes formes de marchés (les marchés séparés, le marché unique, les groupements solidaires ou conjoints, le rôle du mandataire...).
- La signature, la notification, l'ordre de service du marché.
- Les documents constitutifs du marché (les pièces contractuelles générales et particulières).
- Rappel des obligations des parties contractantes.

**+ d'infos
au verso**



2. La gestion financière d'un marché

- Les différentes formes de prix (forfait, prix unitaires...).
- Les différentes formes d'indexation (ferme, actualisation, révision, prix ajustable...).
- Le régime des avances.
- Le régime des acomptes.
- Les nouvelles obligations en terme de paiement.
- Les intérêts moratoires.
- Les pénalités et primes.
- Le régime des garanties (retenue de garantie, caution bancaire, garantie à première demande...).
- Le régime des financements (les cessions de créances, nantissement, Dailly, délégation de paiement...).

3. L'exécution et l'évolution du marché

- Les modifications du marché (ordre de service, avenants, décision de poursuivre, les sujétions imprévues, l'imprévision).
- Les nouvelles dispositions sur la sous-traitance.
- La formalisation des relations contractuelles (les ordres de service, avenants, décisions de poursuivre...).
- Durée du marché et reconduction.
- Le compte prorata, le choix des produits, la garde du chantier, les procès verbaux...
- L'ajournement des travaux ou prestations.
- La procédure et les conséquences financières de la résiliation du marché.
- Les possibilités de recours sur un marché.
- La procédure de réception, les procès verbaux.



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE GRENOBLE

Avec
Groupe Formation

la formation
ça vous
transforme !



Groupe Formation :

7 rue Hoche 38000 Grenoble - France
Tél. (33) 4 76 28 29 30 - Fax (33) 4 76 28 29 78
www.groupeformation.grenoble.cci.fr

Certifié Iso 9001/2000,
pour les formations
inter et intra entreprises

